

LE FAIT DU JOUR

Retour vers la culture de la baignade ?

Se réapproprier la Loire et la Vienne, ce n'est pas un vain mot. Le Big Jump ligérien donnait, hier, l'occasion à ses riverains de s'informer sur le fleuve et de se baigner !

Amboise, à Rochecorbon, à Tours et à Chinon : le Big Jump, événement européen, a atteint les rives de la Loire et de Vienne hier après-midi. En aval du pont d'Amboise, une trentaine de personnes, encadrées par Cyril Porcher et Jean-François Souhard (club de canoë-kayak d'Amboise), se sont jetées dans l'eau avec entrain et... gilet de sauvetage : « Se baigner dans la Loire n'est pas plus dangereux que d'affronter le milieu naturel, estime Cyril Porcher. Et s'il y a un danger, il faut l'expliquer aux gens, leur dire de ne pas se baigner n'importe comment et de ne pas nager à contre-courant. Ici, il y a du courant, nous avons choisi cet endroit exprès, en toute légalité, puisque l'interdiction de se baigner était tombée pour l'après-midi. »

Thierry Poli (maison de la Loire) insiste lui aussi sur le travail de sensibilisation sur la connaissance des fleuves et des rivières : « Les ilots, par exemple, sont appréciés des oiseaux. L'homme doit les respecter. Quant à la dangerosité du fleuve, il faut démythifier tout cela et, pour la baignade, bien informer les gens



Baignade autorisée hier après-midi, en aval du pont d'Amboise : encadrés par le club local de canoë-kayak, baigneurs et baigneuses (jeunes en majorité) ont goûté aux joies du fleuve, au niveau d'eau plutôt haut.

(Photos NR, Jean Décosse)

sur ses dangers, plutôt qu'interdire à tous crins, ce qui leur met du stress supplémentaire. Il y a aussi des gens imprudents, qui se baignent dans un fleuve sans avoir rien connu d'autre que la piscine : cela aussi c'est dangereux. Et il ne faut pas aller sur les

dunes mouvantes ou les culs de grève. »

Représentante de SOS Loire et d'ERN (European River Network), Claire Dutrillaux explique les objectifs de cette grande fête à l'échelle de tout un bassin (animations sportives, culturelles,

baignades). « Le Big Jump, créé en 2005, c'est une grande fête de la baignade et des rivières vivantes. Le message est symbolique, mais les objectifs sont de rappeler que la qualité de l'eau s'améliore. Beaucoup reste à faire alors que l'accès à la Loire reste interdit un

peu partout par les préfetures et les municipalités. Justement, tout le monde parle à l'heure actuelle de se réapproprier la Loire - c'est le cas du festival Tours sur Loire -, alors il faut continuer dans cette voie. »

Et poursuivre dans cette lo-

gique : « Il faut que les gens puissent se baigner plus souvent. La qualité de l'eau le permet. Depuis les années 70, plein d'interdictions de se baigner ont été prises : résultat, les anciennes plages ont été fermées et les gens se sont baignés n'importe où. Beaucoup de gens croient encore que tout le cours du fleuve est interdit à la baignade, c'est faux : il y a des endroits où la baignade est interdite ; d'autres où elle est autorisée ; enfin, il y a une troisième catégorie, celle où la baignade n'est pas interdite, mais dangereuse pour ceux qui s'y risquent. »

" Informer les gens sur les dangers plutôt qu'interdire "

Claire Dutrillaux démythifie cette croyance selon laquelle se baigner dans la Loire est dangereux : « C'est surtout dangereux si vous ne savez pas nager. Parfois, sur les bancs de sable, un pêcheur se noie et on apprend alors qu'il n'avait jamais su nager. Il n'y a pas plus d'accidents en Loire que sur les côtes. Mais il est vrai qu'il faut savoir rester prudent. »

Bertrand GILET

POINT CHAUD

Bons baisers... de l'Élysée



Dans les salons de l'Élysée, Marie-Rose Perrin a rencontré Jean Sarkozy, un des fils du président !

(Photo SD)

Ils étaient quatre à faire partie de la fête. Un 14 Juillet vu de l'Élysée avec défilé « en vrai » et un garden-party chez le Président, ça ne s'oublie pas.

Au lendemain de cette journée mémorable ces Tourangeaux gardaient au cœur le sentiment d'un « grand honneur » et d'une « belle émotion ».

Marie-Rose Perrin, présidente, entre autres, de Touraine handisports, a été « vraiment très impressionnée ». « Pendant l'interview, c'était moi la petite dame en fauteuil avec un chemisier bleu, derrière. Beaucoup m'ont reconvenue à la télé et j'ai reçu des tas de Textos dont un de mon neveu, en Nouvelle-Calédonie. J'ai aussi eu la grande chance de passer un moment avec Jean Sarkozy, un des fils du Président. Il m'a dit gentiment " mais je vous reconnais, vous ". Il faut dire que la veille, LCI avait diffusé un reportage où je figurais, c'est là qu'il m'avait vue. On a parlé un petit moment, avec ma nièce Néhémie qui m'a accompagnée à Paris. Je lui ai dit que j'étais là en tant que personne et pas seulement parce que je suis handicapée. »

André Auberger, président du comité national paralympique et invité comme tel plusieurs fois par le passé à la garden-party de l'Élysée, en a

profité pour cultiver ses contacts avec le Président, le Premier ministre et aussi le futur ministre des Sports Bernard Laporte, lors de cette « très belle journée ».

Salah Mérahbi, président de la communauté musulmane de Touraine et délégué régional de la Grande Mosquée de Paris, gardera quant à lui un souvenir ébloui du défilé militaire, ouvert cette année aux armées d'Europe. « L'armée française a montré qu'elle est plus organisée et a plus d'expérience », estime-t-il. Plus tard, à l'Élysée, « une demeure assez bourgeoise », il « a avait tellement de monde, des acteurs, des journalistes ! ». Même s'il ne l'a pas approché, il a quand même trouvé Nicolas Sarkozy « sympa, convivial et près du peuple ».

Enfin, nous ne saurons pas aujourd'hui comment le gendarme Christophe Lacheteau a vécu sa réception à l'Élysée. Ce héros discret, distingué pour avoir sauvé une personne au péril de sa vie dormait encore hier alors que la NR cherchait en vain à le joindre. Il faut dire qu'après les ors de la République, le retour au terrain s'était fait samedi soir sans transition : le gendarme Lacheteau a enchaîné dans la foulée à la brigade de Montlouis un service de dix heures... Service, service et chapeau bas !

Brigitte BARNÉOUD



AMBOISE. Une trentaine de baigneurs à Amboise : hier, par une journée de grosse chaleur, l'envie était forte de se jeter à l'eau. C'est ce qu'ont fait une trentaine de personnes. Pour ce Big Jump (événement européen), l'interdiction de baignade avait été levée pour l'après-midi.

(Photo NR, Jean Décosse)



A CHINON. « Un dimanche au bord de l'eau » a réuni des centaines de personnes sur la plage de la Belle-Laveuse. La baignade était exceptionnellement autorisée dans la Vienne tout l'après-midi. A 15 h, pour le Big Jump, 100 à 150 personnes se sont jetées à l'eau... en musique ! Pour animer la journée, le groupe Mazette n'a pas hésité à se mouiller.



A TOURS. Le Big Jump se passait à Tours sur Loire, qui anime le quai des Tanneurs. Deux baigneurs seulement, mais des peintres (comme ici Magic, qui est en train de peindre « Indien » (militant écologiste, qui était un des deux baigneurs en question) et des panneaux informatifs sur la qualité de l'eau.

(Photo NR)

TOUTE LA TOURAINE

CHINON

Le nouveau sous-préfet est arrivé

Jean-Pierre Tressard a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Chinon par un décret présidentiel en date du 6 juillet. Succédant à Patrick Amoussou-Adéblé, Jean-Pierre Tressard était jusqu'alors sous-préfet de Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane française.

Le nouveau représentant de l'État en Chinoisais a officiellement pris ses fonctions, samedi 14 juillet, à l'occasion de la cérémonie du 14 Juillet.

Avec Jean-Pierre Duvergne, maire de Chinon, Jean-Pierre Tressard a déposé une gerbe au monument aux morts, place Jeanne-d'Arc. Puis le nouveau sous-préfet a participé au défilé mêlant les musiciens de l'harmonie municipale, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, les élus et la population.

MÉTÉO

Le temps en Touraine

Lundi. Orages. Dès le lever du jour, le ciel est couvert avec des orages qui éclateront tout au long de la journée.
Température maxi : 25 °C.
Vent de sud-ouest, faible à modéré.

Mardi. Accalmie. Alternance de nuages et d'éclaircies. Températures en baisse.
Température mini : 16 °C.
Température maxi : 23 °C.
Vent de sud-ouest, faible à modéré.

VENDREDI 13 JUILLET

Températures
Mini : 13,4 °C.
Maxi : 29,8 °C.
TMB : 761,4.

SAMEDI 14 JUILLET
Températures
Mini : 16,5 °C.
Maxi : 28,7 °C.
TMB : 761,6.

DIMANCHE 15 JUILLET
Températures
Mini : 19,7 °C.
Maxi : 30,7 °C.
TMB : 757,8.

FORMATION

Des études supérieures sans le bac

Le baccalauréat est le premier diplôme permettant d'accéder aux études supérieures. Ne pas l'avoir ne ferme pas définitivement la porte.

Le DAEU (diplôme d'accès aux études supérieures) permet dès l'âge de 20 ans, d'envisager études ou concours avec les mêmes droits qu'un bachelier.

Quelles sont les conditions ? Il faut avoir interrompu ses études depuis au moins deux ans, être âgé de 20 ans au moins et justifier de deux ans d'activité professionnelle, ou être âgé de 24 ans.

Faut-il une remise à niveau ? Elle est conseillée et prévue à partir de janvier avec des cours jusqu'en juin, pour des stagiaires du niveau de la 3^e qui profiteront de ces six mois préparatoires.

Quand ont lieu les cours ? De mi-octobre à fin mai, les cours ont lieu le soir, quatre jours par semaine. L'assiduité est obligatoire mais une dispense peut être accordée pour raisons professionnelles, familiales ou d'obligement. Dans ce cas, il est obligatoire de s'inscrire au Cned (Centre national d'enseignement à distance).

Quel calendrier ? Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 septembre. Tests et entretiens ont lieu fin septembre. Les cours commencent début octobre. Les



Valérie Defois assure le suivi administratif des dossiers des candidats qu'elle reçoit sur rendez-vous.

(Photo NR)

examens ont lieu mi-juin. Si, en décembre, des difficultés apparaissent, la remise à niveau préparatoire est fortement conseillée.

Quels tests ? Il s'agit d'une évaluation en français et en anglais (niveau fin de seconde). Il est conseillé de profiter de l'été pour se remettre dans le bain, pour suivre l'actualité.

Quel programme ? Le DAEU propose deux options. L'option A, littéraire, a pour objectif d'orientation des études en lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, administration. L'option B, scientifique, a pour objec-

tif des études en sciences, technologie, sciences éco, gestion, Staps, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical.

Quelles épreuves ? Un contrôle continu a lieu toute l'année. Il représente 25 % de l'examen qui compte deux épreuves obligatoires, sur la base de 90 heures (en français et en langue vivante) pour l'option A, avec deux épreuves optionnelles (histoire, géo sur la base de 60 heures chacune ou maths et sciences humaines, sur la base de 30 heures chacune). Pour l'option B, deux épreuves obligatoires également, sur la base de 120 heures en

maths et 90 heures en français. Egalement, deux épreuves parmi trois options : physique, chimie, ou sciences naturelles (sur la base de 90 heures, 60 heures et 60 heures).

Quelle organisation de la formation ? L'examen du DAEU peut se préparer en un an. Le candidat admis doit avoir une moyenne de 10 sur 20, avec compensation des notes aux épreuves. Sur au moins deux ans, avec également 10 sur 20 mais sans compensation des notes. Les unités de valeurs sont conservables 4 ans.

Quel statut ? Les stagiaires reçoivent de la formation continue.

Quels tarifs ? La formation bénéficiant d'une prise en charge coûte 230 € par matière de 60 heures, 460 € au delà de 60 heures. Le DAEU A revient à 1.380 €. Le B à 1.610 euros. Pour les candidats individuels, le tarif réduit est de 310 € payable en deux fois.

Taux de réussite. L'an dernier, il n'était que de 40 % mais la remise à niveau préparatoire n'existait pas. On comptait 149 élèves, venant de Tours, du Greta de Blois et quelques détenus.

Sufco (Service universitaire de formation continue), 116, boulevard Béranger, à Tours. Tél. 02.47.36.81.31.

Abonnez-vous pour la durée de vos vacances



Retournez dès aujourd'hui ce coupon à : la Nouvelle République - Service Abonnements 232, av. de Grammont - 37048 TOURS cedex 1 www.lanouvellerepublique.fr

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville

Tél (obligatoire)

Je reçois la Nouvelle République et ses suppléments en m'abonnant pendant : (cochez la durée choisie)

	éditions INDRÉ / INDRÉ-ET-LOIRE CHER / LOIR-ET-CHEV / VIENNE	éditions DEUX-SÈVRES
<input type="checkbox"/> 1 semaine (6 journaux et 1 TV Hebdo)	5,70 €	4,85 €
<input type="checkbox"/> 2 semaines (12 journaux et 2 TV Hebdo)	11,40 €	9,30 €
<input type="checkbox"/> 3 semaines (18 journaux et 3 TV Hebdo)	17,10 €	13,95 €
<input type="checkbox"/> 1 mois (25 journaux et 4 TV Hebdo)	23,70 €	19,35 €

sur le lieu de mes vacances : Adresse

Code postal Ville

À partir du jusqu'au inclus

je joins mon règlement de € par chèque bancaire à l'ordre de la Nouvelle République

Informations et tarifs - en application de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978. Les informations demandées sont indépendantes de l'émission de tout service supplémentaire. Vous pouvez être amené à recevoir d'autres communications de la Nouvelle République. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case correspondante. Vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant et nous sommes à votre écoute.

la Nouvelle République De plus en plus votre journal